Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

4 FÉVRIER 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVII année • N. 18088

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Nous et les alliés

Ego Perron

Nous avons concrètement et sérieusement débuté notre parcours vers les prochaines élections communales. Nos sections sur le territoire sont au travail depuis longtemps pour trouver les formules politiques, mais surtout les personnes et les programmes pour être très présents lors de ce rendez-vous important.
Nous avons confié, comme le veut la tradition de notre Mouvement, à nos sections et à ses dirigeants la responsabilité de conduire et de gérer correctement ce passage.
Nous n'avons pas voulu imposer des choix faits du centre. Au contraire, nous avons voulu laisser à nos adhérents et à notre organisation sur le territoire, la plus grande liberté de coordonner au mieux ce passage délicat. Nous l'avons fait parce que nous avons la confiance la plus totale dans nos militants, dans nos adhérents, dans nos présidents de sections et dans les hommes qui nous représentent sur le territoire.
Le Comité fédéral se penche continuellement sur la préparation de la campagne électorale. Nous avons réuni la commission politique du Mouvement, nous sommes en train de réunir les présidents des sections afin qu'il y ait, sur le territoire, un message autant que possible coordonné et une ligne politique claire et bien définie, tout en reconnaissant que, pendant les communales, il est très difficile d'appliquer des formules politiques rigides, car souvent on se penche davantage sur les hommes et les femmes, sur leurs capacités, sur leur présence dans le territoire et leur enracinement dans la commune.
Mais il est également important qu'à travers ce passage, il y ait aussi une présence et un message forts de cette vision autonomiste, qu'il y ait aussi dans les Communes, la culture de gouvernement qui caractérise actuellement l'Administration régionale et des représentants au sein de la Commune qui voudront dialoguer, coopérer et parler avec l'Administration régionale. Cela non pas pour avoir un dominus sur le territoire, mais pour le bien de la Commune, pour qu'elle puisse croître, pour gérer ensemble, avec l'Administration régionale, des projets qui puissent améliorer et faire progresser la Commune.
Mais pour faire avancer et progresser ce message, il faut que toutes les forces travaillent dans cette direction et avec conviction, en sachant que le fait de faire des alliances et de conclure des accords signifie parfois renoncer à quelque chose et ne pas pouvoir satisfaire toutes les requêtes et les prétentions qu'on avait ou qu'on imaginait.
Il est important que s'affirme le projet des 3 forces, l'idée, et c'est dans ce sens que l'Union Valdôtaine continue son travail en assumant la responsabilité de gouverner, avec ses partenaires, les Communes de la Vallée d'Aoste. Je souhaite et j'espère que de la part de tout le monde, il y ait la même attitude, le même sens des responsabilités et la même capacité de renoncer soi-même à quelque chose pour l'affirmation d'un projet global, dans l'intérêt du projet autonomiste qui, actuellement, gouverne la région.

L'accord entre Région et Commune d'Aoste a été signé

Dernier acte pour l'agrandissement de l'hôpital régional

Le dernier acte du cheminement pour la réalisation de l'agrandissement de l'hôpital Umberto Parini a été accompli vendredi 29 janvier, lorsque le président de la Région Augusto Rollandin et le syndic d'Aoste Guido Grimod ont signé l'accord de programme.
«*Après l'intense débat sur les motivations qui soutenaient la réalisation d'un agrandissement* – a expliqué le Président du Gouvernement régional – *aujourd'hui on est arrivé enfin au dernier acte. Maintenant, il sera possible d'autoriser les travaux qui seront coordonnés par une société ad hoc».*
Selon le chronoprogramme, la première phase, pendant laquelle seront réalisés les travaux, durera quatre années. Ensuite, cinq autres années serviront pour les essais et les équipements : «*Nous sommes déjà engagés* – a ajouté Rollandin – *pour trouver des solutions qui puissent diminuer la durée des travaux prévus».*
Après les interventions, qui coûteront environ 150 millions d'euros, l'hôpital régional aura une surface totale de 66 mille 500 mètres carrés et réunira le service de psychiatrie, situé, à présent, rue Saint-Martin-de-Corléans, et les services du Beauregard, qui deviendra probablement une structure pour malades chroniques et pour de longs séjours.

«*Cet accord* – a souligné l'assesseur à la Santé Albert Lanièce – *représente un point fondamental. L'hôpital de l'avenue de Genève, qui pourra compter sur 470 lits pour les maladies aiguës, sera une structure d'excellence. En outre, avoir un centre unique signifie abréger les temps et diminuer les coûts».*
Le syndic d'Aoste Guido Grimod a exprimé également sa satisfaction : «*Avec cette signature, on met fin à la longue période de discussions et de confrontations, en atteignant l'objectif qui était partagé et poursuivi par l'Administration communale et régionale. Agrandir l'hôpital Umberto Parini représente aussi l'occasion pour améliorer et reclasser toute la zone limitrophe».*
En effet, le projet envisage la réalisation de nouveaux parkings, qui occuperont une surface d'environ trente mille mètres carrés, et de donner des réponses aux problèmes liés à la viabilité.
«*Il ne faut pas exclure la possibilité de fermer l'avenue de Genève* – a conclu le premier citoyen d'Aoste – *dans ce cas précis, nous trouverons des solutions alternatives».*

Denis Falconieri

Nouvelles du Sénat

Traitements palliatifs et douleur

Antonio Fosson

La procédure législative de la loi, qui met en place dans notre pays un système d'assistance des traitements palliatifs et un réseau de centres thérapeutiques de la douleur, s'est terminée avec un vote unanimement favorable au Sénat.
Je souligne, de manière positive, qu'à propos d'une loi d'une si grande importance pour les gens, la salle est arrivée, malgré une confrontation intense en Commission, à un accord et à une décision partagée en prouvant que l'intérêt des citoyens peut prévaloir sur les divisions parfois uniquement idéologiques et imposées par certaines "castes" (qui, par rapport à ce sujet, n'existent heureusement pas).
Cette loi avait déjà remporté une approbation unanime à la Chambre et c'était le texte qui suivait le cheminement parallèle à celui du testament biologique qu'il complète.
Ce sont seulement les parlementaires radicaux qui ont longuement soutenu la nécessité de cultiver du cannabis, mais qui à la fin ont, eux aussi, voté le texte présenté.
La loi est une mesure de citoyenneté qui introduit des réseaux de soutien pour ces maladies en phase terminale qui n'ont plus de thérapie spécifique et pour les types de douleur persistante et chronique réellement invalidante.
C'est une loi qui reconnaît et qui désire soutenir une situation de faiblesse particulière dans une société, qui n'a plus aucune possibilité, faute de temps et de moyens, d'assister à domicile les patients en phase terminale et dans une réalité au sein de laquelle la dimension de fin de vie n'est pas toujours certaine.
Pour ceux qui défendent la Santé publique, c'est un texte qui accroît les obligations du service sanitaire public en rendant certains services disponibles et gratuits pour tous les citoyens.
Dans mon discours au Sénat, j'ai souligné tous ces éléments positifs en demandant, par contre, que dans les réglementations, on puisse prévoir une assistance continue avec le territoire et que soient impliqués également les opérateurs sanitaires qui travaillent hors de l'hôpital et surtout les médecins de famille.
J'ai, en outre, souligné que le financement de la loi est réduit et que cette mesure risque d'être un bon récipient mais avec peu de substance à l'intérieur !
Mais en tout cas, le service des soins palliatifs et celui des dispensaires thérapeutiques de la douleur s'étendent sur tout le territoire national et c'est déjà un résultat positif !

… » *fin de citation*

lcaveri@gmail.com

«L'humanité est constamment
aux prises avec deux processus contradictoires
dont l'un tend à instaurer l'unification,
tandis que l'autre vise à maintenir
ou à rétablir la diversification»
CLAUDE LÉVI-STRAUSS

Écouter avec un iPod
la musique des Trouveurs Valdôtains
ou boire un Coca avec saucisses et boudins.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 29 janvier 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Afin de trouver une entente, le Gouvernement a décidé de soumettre à l'examen du Conseil permanent des collectivités locales la délibération relative aux modalités d'application du 2ème alinéa de l'article 4 de la loi régionale n° 2 du 18 janvier 2010 portant prorogation, au titre de 2010, des dispositions de la loi régionale n° 1 du 23 janvier 2009 (Mesures extraordinaires et urgentes pour la lutte contre la crise et pour le soutien aux familles et aux entreprises) et adoption de mesures supplémentaires. Par ailleurs, il a approuvé le mandat attribué à *RAI-Radiotelevisione italiana* inhérent au service informatif *Televideo regionale RAI* au titre de la période allant du 1er février 2010 au 31 janvier 2011.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a entériné le programme d'identification du bétail pour l'année 2010, présenté par l'AREV (Association Régionale des Eleveurs Valdôtains). Il a aussi engagé une somme de 1.000.000 euros pour l'adoption du budget prévisionnel de l'*AREA VDA* (Agence régionale pour les aides en agriculture) et a approuvé le transfert ordinaire relatif aux dépenses de fonctionnement de cette dernière. En outre, le Gouvernement a donné son feu vert à la participation de l'Assessorat aux manifestations promotionnelles prévues en 2010 et a défini l'organisation desdites initiatives.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a décidé de soumettre à l'approbation du Conseil régional le programme triennal 2010/2012 de l'industrie et de l'artisanat. Il a également octroyé des aides en capital, d'un montant global de 559.000 euros, à des entreprises industrielles et artisanales à la suite des demandes en ce sens présentées par ces dernières en 2009. D'autre part, le Gouvernement a approuvé l'octroi d'aides en vue de l'organisation d'initiatives, de foires ou de marchés d'artisanat de tradition et a débloqué à cet effet une enveloppe de 48.000 euros.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé l'organisation, à l'intention des enseignants d'éducation physique et motricité des institutions scolaires de la Région, de deux cours de formation qui se tiendront aux mois de mars et avril 2010. Il a également donné son feu vert à la réalisation, durant les mois de mars et avril 2010, de l'activité « Promotion de l'excellence », destinée aux élèves des écoles secondaires du deuxième degré. Un financement extraordinaire de 15.000 euros a été accordé à l'institution scolaire Mont-Rose B de Pont-Saint-Martin au titre de l'enseignement de la langue allemande dans les écoles maternelles et dans les écoles primaires des communes de la communauté Walser.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Un montant de 132.000 euros a été engagé en vue du versement d'aides à la construction et à la rénovation de toits en lauzes, en réponse aux demandes présentées avant le 26 juin 2007 et à condition que les travaux aient été achevés au cours du premier semestre 2009.
Le Gouvernement a approuvé le volet technique du projet définitif de réalisation, dans la commune de Gressan, d'une structure accueillant un centre d'éducation et d'assistance (CEA) pour personnes handicapées.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Dans le cadre du plan de marketing stratégique pour le tourisme, un point d'information temporaire « Vallée d'Aoste » sera aménagé dans le théâtre de la ville de Varese, afin de soutenir l'offre touristique régionale. L'ASIVA (*Associazione Sport Invernali Valle d'Aosta*) recevra une subvention de 390.000 euros en vue de ses activités sportives institutionnelles durant l'année 2010. D'autre part, pour la saison 2009/2010, des aides totalisant 295.000 euros seront ventilées entre divers organismes sportifs – sports d'équipes – qui pratiquent la compétition à l'échelon national.
La Région a apporté son appui financier à l'activité fédérale de différents organismes sportifs qui œuvrent en Vallée d'Aoste, en répartissant entre eux 540.000 euros de subventions au titre des compétitions de la saison 2008/2009. L'Exécutif a également accordé 14.000 euros de bourses au mérite sportif à certains athlètes, membres de différents organismes sportifs, au vu de la qualité des résultats qu'ils ont obtenus dans le cadre de compétitions nationales ou internationales en 2008/2009.
Par ailleurs, des aides s'élevant au total à 107.000 euros seront attribuées aux Comités régionaux des organismes de promotion sportive et du CAI Vallée d'Aoste, au titre de 2009, pour soutenir leur activité sportive dans le secteur « Amateurs » et leur action à caractère promotionnel sur le territoire régional.
Enfin, le Gouvernement a approuvé la convention signée par la Région et *Trenitalia*, au sujet de l'achat, par les étudiants résidant dans la Vallée, de billets de train pour Turin et Milan.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a entériné l'accord de programme passé par la Région et la commune d'Aoste pour la construction, dans cette ville, du centre hospitalier Umberto Parini. Il a ensuite adopté les dispositions destinées à l'Agence USL de la Vallée d'Aoste en vue de la définition du contrat de programme et de l'adoption du budget prévisionnel pour l'année 2010 et pour la période 2010-2012.
Dans le cadre des rapports conventionnels avec l'Agence USL et les associations ou fédérations de donneurs de sang, le Gouvernement a fixé pour l'année 2010 le montant des subventions qui seront versées pour chaque don effectué.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a rendu un avis positif, sous condition, quant à la compatibilité avec l'environnement du projet présenté par la société Pila, qui concerne la réalisation d'une piste de ski de descente à Plan de l'Eyve, dans la commune de Gressan. Il a été décidé que la Région participerait, en qualité de partenaire, au projet *Cityporto Aosta - Consegne in città.*

PER DICHIARAZIONI DI SUCCESSIONE TESTAMENTI E CONSULENZA LEGALE
Tel. 329 0618919
E-mail:
successioni@live.it

NOUVELLES EN BREF

COURS DE LANGUE FRANÇAISE DE PRÉPARATION AUX CONCOURS PUBLICS POUR LES CATÉGORIES B
Le SAVT organise à partir de la mi-février 2010 un cours de langue française de préparation aux concours publics pour les catégories B - Ecrits et compréhension orale. Le cours aura une durée de 15 heures réparties sur 10 rencontres et se déroulera les mardis et jeudis de 18h00 à 19h30 à partir du mardi 16 février 2010 jusqu'au jeudi 18 mars 2010.
Pour les inscriptions et ultérieures informations s'adresser à: Secrétariat SAVT – 2 place Manzetti, Aoste, tél.: 0165-238384 e-mail segreteria@savt.org. ou aux délégués syndicaux SAVT de chaque Organisme ou Entreprise. Les cours se dérouleront dans la salle des réunions du syndicat, 2 place Manzetti, à Aoste.

ASSIGNATION DE CARBURANT AGRICOLE POUR L'ANNÉE 2010
Les agriculteurs inscrits au Registre des Entreprises et au Registre régional des entreprises agricoles, peuvent présenter une demande d'assignation de carburant agricole d'aide fiscale jusqu'au mercredi 30 juin 2010. Les demandes peuvent être présentées au Bureau outils agricoles U.M.A., 66 lieu-dit Grande-Charrière, à Saint-Christophe (tél.: 0165/275368-0165/275370) ou bien aux bureaux périphériques de l'Assessorat selon les horaires suivants:
– bureau de Morgex, lieu-dit La Ruine, jeudi et vendredi 8h30-12h;
– bureau d'Aymavilles, lieu-dit La Ferrière 9, mardi 8h30-12h/14-16h et jeudi 8h30-12h;
– bureau de Gignod, lieu-dit Chez Roncoz, mardi 8h30-12 et mercredi 14h-16h;
– bureau de Châtillon, 15 avenue Rimembranza, lundi 9h-12h/14h-16h30 et mercredi 14h-16h30;
– bureau d'Arnad, 1 lieu-dit Closé, mercredi 8h30-12h;
– bureau de Pont-Saint-Martin, 13 rue Circonvallazione, lundi 9h-12h/14h-16h et jeudi 9h-12h.
En ce qui concerne la demande, le candidat devra faire extrêmement attention à la partie dédiée à la consommation du carburant assigné pendant l'année précédente et se référer aux travaux effectivement pratiqués dans l'entreprise, établis sur la base des principales opérations culturelles individualisées avec Délibération du Gouvernement n° 1300 du 15 avril 2002.
Ces informations feront l'objet de contrôles aux fins de l'assignation du carburant pour l'année 2010. Les entreprises qui ont obtenu une assignation de carburant pour l'année 2009 devront, en outre, restituer leur « ticket ». Pour tout autre renseignement s'adresser au Site Internet www.regione.vda.it/agricoltura.

Avis aux destinataires Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Adieu Vincent

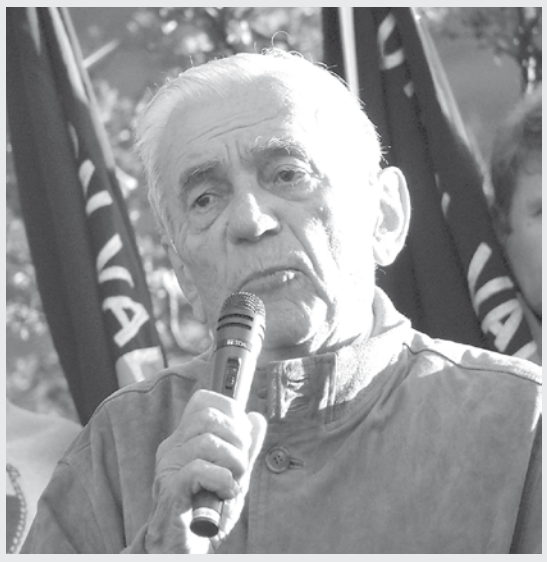

Le ciel s'est assombri
et le soleil s'est enfui,
dans l'attente d'un triste cortège
dans un pays blanc de neige :
à la mi-janvier,
sur la pointe des pieds,
Vincent Trèves
est parti
et avec lui,
en silence, un rêve

un enfant du Pays,
un témoin de l'Histoire
et des espoirs trahis,
d'héroismes sans gloire,
de sacrifices méconnus,
de luttes dans l'ombre
dans une période sombre
et, puis, de vérités mises à nu

Le souvenir demeure
des « chemins de la liberté »
parcourus à toute heure
par celui qui nous a quittés.
Pour les idéaux de sa jeunesse
deux fois il a été emprisonné
et du terroir l'amour passionné
a enrichi sa vie et sa vieillesse

Son travail accompli,
il s'est en allé sans bagages
pour son dernier voyage;
il s'est mis en marche dans la nuit,
avec le coeur d'un sage,
comme autrefois dans le maquis,
pour franchir le passage
qui de ce monde tourne la page.
Déjà l'attendent ses vieux amis
sur l'autre rivage

Un Résistant d'hier,
un Valdôtain fier,
un battant sans âge:
rendons-lui hommage,
pour tout ce qu'il a été
nous lui en savons gré,
Chevalier de l'Autonomie
« entre l'Histoire et la vie »

Arlette Réal

LA BOîTE AUX LETTRES

LES ARTICLES PARAISSANT SOUS CETTE RUBRIQUE N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITÉ DE LA RÉDACTION

UN LECTEUR INTERVIENT SUR L'ÉDITORIAL DE DAVID FOLLIEN DU 14 JANVIER DERNIER A PROPOS DE L'ADMINISTRATION «DE FAÇON VALDÔTAINE»

Leggo nell'editoriale di David Follien sul n. 2 del Peuple la seguente frase: *«... pour continuer d'administrer nos municipalités d'une façon valdôtaine».*
Colgo lo spunto offertomi da questa frase per riaffermare un concetto che mi sta molto a cuore: il nostro "ni droite ni gauche" non è una posizione equidistante e di comodo ma molto, molto di più.
I detrattori del Mouvement lo usano contro di esso per affibbiargli un'etichetta di inaffidabilità, dipingendolo come un partito opportunista sempre pronto ad affiancarsi a chiunque governi, indipendentemente dal suo colore.
Potrebbe anche sembrare così, forse anche nell'Union c'è chi lo vive così, ma non può e non deve essere questo il senso.
Già tempo addietro, in uno scritto inviato ad amici unionisti, ho descritto per sommi capi quello che io chiamo il *«pensiero valdostano»* ed il conseguente *«sistema valdostano»*.
Definisco *«pensiero valdostano»* quell'impostazione che, avendo quale unico obiettivo il bene della Valle d'Aosta, mira a valorizzare il territorio, a creare ricchezza e ad elevare il livello di vita collettivo, attraverso una politica da buon padre di famiglia che tenda a:

- continuare a mantenere abitato e vissuto il territorio attraverso una politica che consenta condizioni di vita moderne agli operatori del settore agricolo, incentivandone quindi la permanenza, od il ritorno, nelle vallate;
- proseguire nell'opera di costruzione di uno stato sociale efficace ed efficiente che colmi lo squilibrio tra il livello dei servizi fruibili nel capoluogo e quello dei servizi fruibili nei villaggi, assicurando a tutti i valdostani uguali e qualitativamente elevate condizioni di vita;
- conquistare e mantenere la piena occupazione con politiche di sostegno alle attività meritorie e di risanamento di quelle malate allo scopo di conquistare nel medio termine una credibile autosufficienza economica della Valle d'Aosta intera;
- continuare l'opera di democratizzazione del tessuto amministrativo, costruendo un sistema di governo realmente basato sul principio della sussidiarietà, con l'obiettivo di permettere alle comunità locali di sentirsi effettivamente padrone in casa propria.

Definisco il *«sistema valdostano»* la società, basata sui principi di libertà e benessere appena esposti, che ritengo in avanzato stato di realizzazione ma che, a mio parere, ha bisogno di fare un salto di qualità che la renda solida ed autosufficiente, un salto di qualità che ci consenta di costruire (con una definizione che mi piace particolarmente) una «San Marino delle Alpi».
Questo pensiero politico non è etichettabile come *«di destra»* o *«di sinistra»*, è semplicemente un pensiero politico «valdostano».
Allo stesso modo il sistema che ne discende non è un sistema di destra o di sinistra ma semplicemente un sistema efficiente e di buon senso che mira, al di là delle ideologie, ad elevare sempre più il livello di benessere e di libertà della nostra gente.
Ecco quindi che acquista un nuovo significato, denso di contenuti, il principio «ni droite ni gauche» considerato a torto un atteggiamento opportunista dalle forze politiche degli opposti schieramenti, da quella destra e quella sinistra che hanno nel loro DNA i geni dell'autoritarismo in quanto portatrici di proposte ideologicamente predeterminate.
Ed ecco che assume un più ampio significato, denso di contenuti politicamente innovatori l'esortazione di David: *«... pour continuer d'administrer nos municipalités d'une façon valdôtaine.»*
Bon travail.

Corrado Olivotto

ENTRAIDE DES FEMMES VALDOTAINES

Le Président de l'Union Valdôtaine
convoque une assemblée
de l'Entraide des Femmes Valdôtaines pour
le JEUDI 18 FEVRIER 2010, à 18h,
au siège central de l'Union Valdôtaine,
rue des Maquisards 27, à Aoste.

A l'ordre du jour :
Nomination du groupe de coordination.
Organisation des initiatives pour la fête du 8 mars.

TOUTES LES FEMMES INTÉRESSÉES SONT INVITÉES À Y PARTICIPER

SAMEDI 6 FEVRIER À 17H30
SALLE DE LA COMMUNE
DE VALTOURNENCHE

La JEUNESSE VALDÔTAINE

organise la rencontre

« JEUNES ENTREPRENEURS
IMPRENDITORIA GIOVANILE »

Comment puis-je créer une Entreprise? Pourquoi devrais-je ouvrir un magasin, un atelier, une chambre d'hôtes…? Invitation ouverte à tous les jeunes entrepreneurs. Exposition des offres pour l'engagement de l'initiative privée par un jeune!

Dans le cadre des manifestations
de la II[ème] FÊTE D'HIVER

les sections de l'Union Valdôtaine
de la Basse Vallée

organisent

UN TOURNOI DE FOOT à 5
au Palais des Sports de MONTJOVET
réservé aux Sections de l'Union Valdôtaine

Les équipes devront être composées de 10 membres au maximum.
Les frais d'inscription sont fixés à 60,00 euros.
Les inscriptions devront parvenir, dernier délai, le 12 février 2010 au: Siège Central: tél.: 0165/235181
Siège de Pont-Saint-Martin:
tél.: 0125/1969000 - 320/6649162

Errebi srl
dei fratelli Barmaverain

Fotovoltaico

Geotermico

Solare termico

Biomassa

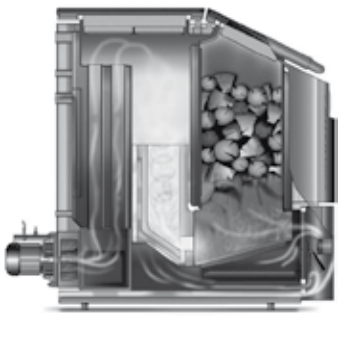

Siamo a
SAINT CHRISTOPHE
Loc. Grand Chemin 16
(vicino all'arena Croix Noire)

☎ 0165/261128
errebi.aosta@libero.it

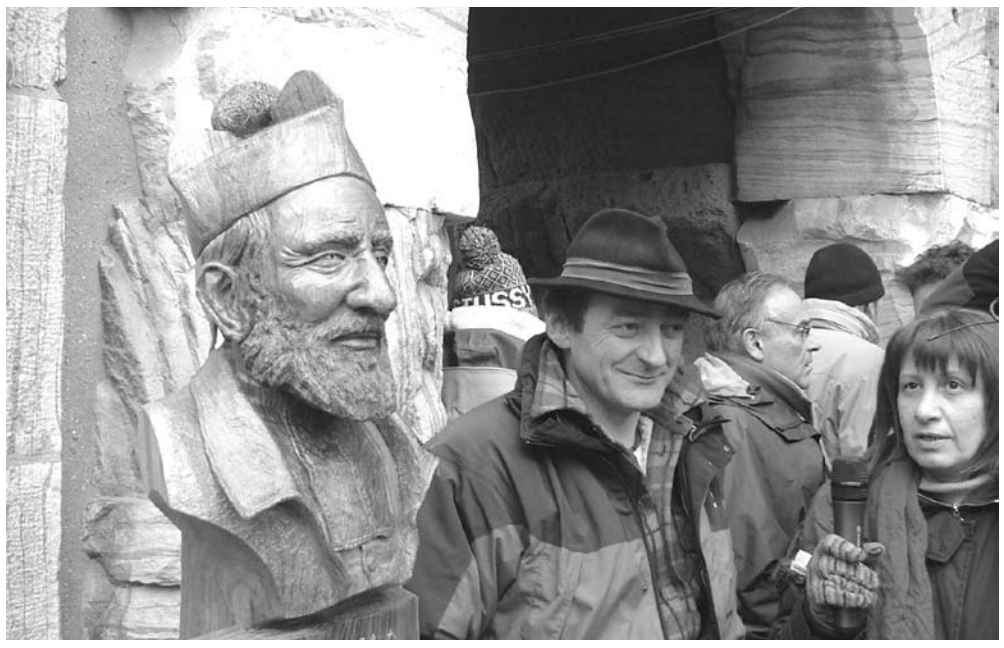

1010ème Foire de Saint Ours dans les rues d'Aoste
Succès incontournable

Ils sont venus par milliers, et les estimations annoncent le chiffre de 250.000, des quatre coins des frontières valdôtaines, pour découvrir, encore cette année, la célèbre foire de Saint Ours qui a fêté dignement son 1010ème anniversaire, les 30 et 31 janvier derniers.

Une fin de semaine donc un peu particulière puisqu'elle annonçait la kermesse tant attendue commencée très tôt, le samedi matin, avec l'inauguration de la foire par les autorités régionales qui, comme le veut la tradition, faisaient partie des premiers visiteurs qui ont pu découvrir l'ensemble de la production artistique locale et échanger quelques mots avec les artisans qui étaient déjà prêts, depuis 6 heures du matin, pour le grand jour.

Puis la journée s'est poursuivie avec, dans la soirée, la remise de prix aux artisans avec le Prix Amédée Berthod qui a été attribué aux frères Marco et Matteo Nelva Stellio, le Prix Robert Berton à Avio Maquet, le prix de l'Assessorat de l'Agriculture à Livio Charbonnier, le prix FIDAPA Vallée d'Aoste 2010 à Augusta Francisco Bovo, le prix Don Garino à Roberta Bechis et le Prix Pierre Vietti à Giangiuseppe Barmasse.

Enfin, ce premier jour de la Saint-Ours s'est terminée en beauté avec justement la célèbre Veillà organisée dans les rues d'Aoste où les habitués de cette fête se sont retrouvés assez nombreux, malgré des températures hivernales extrêmes, pour boire un verre de vin brûlé et écouter la musique et les chants joyeux typiques du folklore valdôtain.

«*Je suis satisfait du déroulement de la manifestation* – a déclaré l'assesseur aux Activités productives, Ennio Pastoret –. *Pendant ces deux journées, en parcourant la foire, nous avons pu voir des œuvres qui témoignent du professionnalisme de ce secteur, de la créativité des artisans, du respect de la tradition et, en même temps, de l'innovation des travaux. La satisfaction est sûrement liée à l'affluence des visiteurs et à cette kermesse qui dans l'ensemble s'est bien déroulée.*

Je remercie tout particulièrement le personnel de la direction de l'Assessorat, qui a organisé avec soins les phases de préparation de la manifestation et qui s'est impliqué durant ces deux journées de foire. Cette année, en particulier, avec le soutien de la Protection civile, de la Préfecture, des Carabiniers, de la Finance, du Corps forestier et des Sapeurs-pompiers nous avons organisé un centre opérationnel mixte et de contrôle, qui a effectué la supervision de tous les secteurs, en posant un regard particulier aux flux de la circulation et à la sécurité des visiteurs et à celle des artisans.

Je pense également que nous devons remercier tous les commerçants du centre historique de la ville et tous les habitants.

Les premiers parce que avec l'ouverture des magasins, ils ont offert un service important et intégré à tous les services organisés exprès en percevant la signification de la foire qui existe aussi dans le fait de se retrouver unis, en tant que communauté, afin de proposer au mieux l'une des particularités du patrimoine valdôtain, l'artisanat de tradition. Aux seconds, à savoir aux habitants d'Aoste, un grand merci pour avoir supporté, d'une certaine manière, les inconvénients pendant les journées de préparation qui ont précédé la manifestation.»

Agnès Uzan

e : plus de 250.000 personnes présentes

pour toute une communauté

Quelques images de la Saint-Ours 2010: en haut, le président de l'Union Valdôtaine Ego Perron pendant la Veillà et l'assesseur Ennio Pastoret pendant l'inauguration de l'Atelier des Métiers.
En bas, le président du Gouvernement valdôtain Augusto Rollandin pendant sa visite parmi les stands des artisans.

Les vainqueurs des prix de la 1010ème édition de la Foire de Saint Ours.
En bas, page 4, en partant de la gauche, les frères Marco et Matteo Nelva Stellio, premiers au concours "Amédée Berthod"; Marco Marquet, qui retire le prix "Robert Berton" remporté par son père Avio; Livio Charbonnier, qui s'est adjugé le prix pour les outils agricoles attribué par l'Assessorat de l'Agriculture; Augusta Francisco Bovo, première au classement de la Fidapa (prix pour les artisans femmes); sur cette page, Giangiuseppe Barmasse, auquel a été attribué le prix "Pierre Vietti" et Roberta Bechis, à laquelle a été attribué le prix "Don Garino"

Champorcher, modernisation et amélioration objectifs atteints

Celestino Savin est encore disponible

«*Nous avons bien travaillé pendant cette dernière législature*». L'analyse du syndic de Champorcher Celestino Savin des cinq dernières années d'administration part du travail accompli avec la Junte et le Conseil communal. Selon le premier citoyen, donc, la Junte, composée par le syndic adjoint Luciano Danna et par les assesseurs Paolo Danna, Alessandro Glarey et Angelo Vassoney a travaillé en harmonie, étant bien soutenue dans son activité par les membres de la majorité au sein du Conseil, à savoir Fausto Baudin, Giorgio Gay, Ester Vallet et Giorgio Bechis, qui est, en outre, président de la Section de l'Union Valdôtaine de Champorcher.
«*Nous sommes en train de terminer les travaux d'aménagement de la maison communale* – explique le premier citoyen de Champorcher – *qui visaient à éliminer les barrières architecturales et, en général, à la modernisation de l'édifice*». Toujours dans le domaine des ouvrages publics, la nouvelle salle polyvalente est aussi presque terminée: «*Il s'agit d'un édifice innovant et moderne* – souligne Savin – *ayant été construit en exploitant les principes de géothermie et d'autres solutions, telles que les panneaux solaires et qui a obtenu le classement énergétique A+*». Réalisée grâce à l'aide de contributions régionales, cette structure accueille à l'étage inférieur une salle polyvalente, qui peut compter sur 130 places assises, tandis qu'au rez-de-chaussée il y aura la pharmacie, la Poste et le bureau des informations. «*Nous sommes en train d'attendre une réponse à propos du projet Fospi que nous avons présenté l'année passée pour remettre en état les parkings et les box pour les déchets dans les hameaux les plus petits de la commune*». L'Administration communale s'est beaucoup penchée aussi sur le secteur touristique: «*On a fait d'importants investissements, 150 mille euros sur deux ans, en faveur des téléphériques de Champorcher, société avec laquelle la Commune possède des parts, pour optimiser et intégrer le système d'enneigement artificiel*». Grâces aux caractéristiques de ces pistes, plusieurs athlètes de niveau international et les équipes nationales de ski de France et d'Espagne ont choisi le domaine skiable de Champorcher pour s'entraîner.
«*Il ne faut pas oublier l'effort qu'on a fait pour embellir notre pays* – rappelle le syndic – *qui, en 2008, a été nommé "Commune fleurie" par la commission du concours de l'Aiat La porte de la Vallée. Dans ce cas, le jury a apprécié tout particulièrement le soin apporté aux pots de fleurs, le nettoyage des routes et les caractéristiques de certains coins*».
En ce qui concerne la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'urbanisation général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998, Savin précise que cela fait deux ans que le Conseil est en train d'en discuter, mais qu'il sera, peut-être, présenté avant de la fin de la législature.
En parlant de l'environnement, le premier citoyen souligne que l'Administration a essayé de sensibiliser la population et les touristes en proposant des poubelles spéciales, afin d'obtenir un plus large pourcentage de tri des déchets, qui, à présent, atteint environ 40%.
«*Je suis tout à fait disponible à présenter à nouveau ma candidature* – conclut Celestino Savin, en se tournant vers les prochaines élections municipales – *la Section fera maintenant ses évaluations et prendra une décision*».

Denis Falconieri

CELESTINO SAVIN est né, à Aoste, le 10 mars 1956, il n'est pas syndic à plein temps, mais travaille aussi comme facteur.
Son expérience dans l'Administration est assez longue: il fut syndic adjoint de 1980 à 1987. A partir de cette année-là, il devint premier citoyen, charge qu'il recouvra jusqu'en 1995. De 1995 à 2000, par contre, il fut conseiller au sein de la minorité. Savin, enfin, fut encore élu syndic de Champorcher lors des élections de 2000 et de 2005.
En attendant la décision de la Section, il a proposé, à nouveau, sa disponibilité pour se présenter aux élections municipales de 2010.
Actuellement, la Junte est composée par Luciano Danna, syndic adjoint avec délégation aux Travaux publics, Paolo Danna, assesseur à l'Education, Alessandro Glarey, assesseur au Tourisme, et Angelo Vassoney, assesseur à la Santé.

Nus, travaux publics, tourisme et politiques sociales mis en évidence

Les travaux post-inondation sont presque terminés

La commune de Nus fut l'une des zones de la Vallée d'Aoste la plus endommagée par les inondations de 2000.
Et le souvenir de cette période est encore vif: «*J'étais syndic, depuis seulement quelques mois, quand cette catastrophe est arrivée* – raconte le premier citoyen de Nus Gianmarco Grange – *depuis la catastrophe, on a travaillé pour remettre en place toutes les infrastructures primaires et pour ramener le pays à une vie normale. Pendant ces dix années, nous avons réalisé des travaux très importants: du réaménagement de l'aqueduc, à celui des écoles, en passant par la viabilité. Nous nous sommes engagés pour réparer les dommages et pour sécuriser les espaces concernés*».
En faisant le point de la situation, le Syndic souligne, avec satisfaction, que «*sur la totalité des travaux qu'il fallait faire, il en reste seulement quatre: deux sont en cours, tandis que les deux derniers chantiers ont été mis en adjudication et commenceront dans les prochains mois*».
Même si ces ouvrages post-inondation ont demandé un énorme engagement, l'Administration communale de Nus s'est penchée aussi sur plusieurs aspects: «*Après les élections de 2005, le Conseil s'est occupé de la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'Urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998, en adoptant le texte définitif, qui a été approuvé par la Junte régionale en 2007. Nus fut ainsi la première Commune de notre région à obtenir cette variation*».
En outre, grâce à l'Observatoire et au Planétarium de Saint-Barthélemy, inaugurés respectivement en 2003 et 2008, la Commune a obtenu un accroissement considérable du nombre des touristes et des personnes désirant visiter ces structures. Toujours dans le domaine touristique, place également au ski de fond: «*On est en train de terminer le cheminement du projet de la piste de grand fond, d'une longueur de 35 kilomètres, à Saint-Barthélemy* – explique Gianmarco Grange – *l'accord avec la Région est déjà prêt, j'espère que l'approbation définitive arrivera avant la fin de la législature*».
Dans une année, encore, le nouveau centre socio-sanitaire sera à la disposition des citoyens: un projet qui a coûté environ trois millions d'euros, mais qui représentera un pôle important du côté des politiques sociales. En effet, à l'intérieur de cette structure il y aura le dispensaire, le centre diurne, le centre de rencontre pour les personnes âgées et le nouveau siège des Sapeurs-Pompiers volontaires.
«*Avec la Junte, nous avons formé une bonne équipe* – souligne le Syndic – *nous avons travaillé à 360 degrés, à partir de la viabilité, avec de nouveaux parkings, en passant par l'aire de pique-nique de Porliod et le centre d'équithérapie. D'autres projets sont en chantier, comme, par exemple, la dernière partie de la piste cyclable, qui sera réalisée en collaboration avec la Communauté de Montagne, et la piste pour VTT qui partira de Valpelline pour arriver à Breuil Cervinia et qu'on espère terminer ce printemps*».

Denis Falconieri

GIANMARCO GRANGE est né à Coulommiers, dans le département de Seine-et-Marne dans la région de l'Île-de-France, le 7 mai 1956. Il est marié et père de deux garçons, Hervé, 17 ans, et Pierre, 10 ans.
La carrière administrative de Grange commence en 1995, lorsqu'il entre au sein du Conseil communal en tant que conseiller de la minorité. Etant salarié de la Protection Civile, après les élection municipales de 2000, il prend un congé sabbatique pour recouvrir la charge de premier citoyen.
Actuellement, la Junte est composée par Giuseppe Castelluccio, syndic adjoint avec délégation à l'Education et aux Transports, Nello Fabbri, assesseur au Tourisme, aux Manifestations et à l'Artisanat, Elida Baravex, assesseur aux Travaux publics, à l'Urbanisme et à la Viabilité, et Remo Domanico, assesseur à l'Environnement, au Territoire, aux Sports et au Commerce.

Bionaz, le syndic sortant Armando Chentre satisfait du travail accompli

«Programme compléte, on se présente à nouveau»

Quelques mois encore et la législature 2005-2010 sera terminée. Mais à Bionaz, le syndic de la commune, Armando Chentre, est satisfait. *«Le programme que nous avions présenté, il y a cinq ans, aux citoyens est pratiquement terminé».*

ARMANDO CHENTRE est le syndic de Bionaz depuis le mois de mai 2005. Né, le 4 mai 1963, à Aoste, il est séparé et père de deux garçons. Employé au Casino de la Vallée de Saint-Vincent, il a été un skieur de fond discret: quatre saisons dans les équipes nationales et cinq années passées dans le Centre Sportif des Chasseurs Alpins de Courmayeur sont la démonstration de son talent. Du point de vue administratif, en 1990, il devient Assesseur aux Sports et au Tourisme de la commune de Bionaz avec le syndic Emilio Berriat. Un passage dans le groupe d'opposition pendant la législature de 2000-2005 et, le 8 mai 2005, il gagne les élections de son pays avec la liste "Un'attenzione per Bionaz" qui recueille 100 votes contre les 83 de l'opposition "Pour Bionaz". Armando Chentre conduit la junte communale dont font partie son adjoint Luciano Barailler (qui est aussi assesseur aux Travaux publics) et les assesseurs Sara Barailler (Education et Culture), Vanda Barailler (Politiques sociales) et Walter Nicase (Sports et Tourisme).

Un programme compliqué et qui a impliqué pendant sa réalisation la junte communale et le Conseil. *«L'équipe qu'on avait construite en 2005 a très bien fonctionné. Tout le monde a travaillé dans une optique commune qui a porté ses fruits. Je pense* – dit Chentre – *que le projet qu'on a commencé, il y a cinq ans, ne doit pas s'arrêter là. On en a déjà parlé, et tout le monde est assez convaincu que cette expérience devrait être renouvelée pour les cinq prochaines années».*

Quels sont les travaux les plus importants faits à Bionaz pendant cette dernière législature ? Il y en a plusieurs, en effet. Le premier, par ordre chronologique, est le garage construit dans le hameau de Lexert qui permet de garer les voitures de l'administration publique et qui sert aussi de parking public. Un coût total de 805 mille euros *«élargi par les fonds Fospi de la région, qui nous ont permis de résoudre un problème assez important pour notre communauté».* Ou encore, le nouveau polygone de tir de la piste de biathlon et de ski de fond "Dzovennoz", *«qui grâce à la somme de 2 millions d'euros, a été complètement remis en état: maintenant, cette piste peut être utilisée pour des compétitions internationales de tout niveau».*

La zone humide du Marais Vivier, dans le village de Place, a été bonifiée grâce à une enveloppe de 127 mille euros, financée à 80% par l'Administration régionale. Et encore, le réaménagement du village de Vianoz, où a été réalisé un éclairage public, la création de différents panneaux touristiques et d'une série de cartographies sur les sentiers de la zone et la création de trois parcours pour les "raquettes de neige".

«En 2008 – explique encore le syndic de Bionaz Armando Chentre – *l'aire verte de Lexert, inaugurée il y a trente ans, a été modernisée et à l'intérieur, on a créé un itinéraire pour les porteurs de handicaps. On essaye, de cette façon, d'améliorer aussi l'offre touristique que notre Commune peut proposer».*

Pendant ces derniers mois de législature, quelques chantiers démarreront. C'est le cas des travaux de réaménagement de la zone du barrage de Place Moulin.

«Heureusement, l'un des objectifs de notre programme sera bientôt réalisé. Le barrage de Place Moulin, construit entre 1955 et 1965, est un lac qui peut devenir une grande attraction touristique. Grâce à un financement d'un million d'euros, nous comptons récupérer toute la superficie aux alentours des berges du lac, où nous créerons un parking souterrain de 150-180 places, un trottoir illuminé, un espace vert et un système de panneaux qui illustreront les étapes fondamentales de la vie du barrage».

Pendant l'été, les travaux pour la réalisation du trottoir le long de la route régionale partiront. *«C'est un chantier d'un million et demi d'euros* - dit encore Armando Chentre – *grâce auquel on sécurisera la route qui passe par les villages de Prelet, Lexert et Dzovennoz. Et j'espère aussi que, toujours pendant l'été prochain, on pourra finalement inaugurer le bivouac Bionaz-Chentre au lieu-dit Praz de Dieu, en haut de la Becca de Luseney. C'est un bivouac qui existe depuis longtemps, mais qui dans les dernières années n'a plus été utilisé. L'administration communale, en collaboration avec la Région et une fondation hollandaise présidée par Arjen Bakermans, l'a finalement restauré».*

François Domaine

Valtournenche, Chatillard se présentera à nouveau

Deux clochers sous le symbole du Cervin

DOMENICO CHATILLARD est né, à Aoste, le 16 avril 1959, il est marié avec Carolina Pession et à trois enfants, Silvie, 20 ans, Xavier, 16 ans, et Hervé, 10 ans. Il est entrepreneur agricole, président de la Communauté de Montagne Mont-Cervin et de la Coopérative Valle del Cervino. Son expérience dans l'administration commence en 2000, lorsqu'il recouvre la charge d'assesseur communal à l'Agriculture, à l'environnement et au Territoire. Il est syndic adjoint de 2005 jusqu'au 1er octobre 2008, quand il devient premier citoyen, le syndic Giorgio Pession étant nommé administrateur de la société Cervino Spa. La Junte communale est actuellement composée par Deborah Camaschella, syndic adjoint avec des compétences en matière de Politiques sociales, Education et Culture, Grazia Hérin, assesseur au Budget et à l'Aménagement urbain, Eugenio Torri, assesseur aux Travaux publics et à la Viabilité, et Luca Varvello, assesseur aux Transports, aux Activités productives et à l'Innovation technologique.

Pendant ces cinq dernières années, à la tête de la Commune de Valtournenche se sont succédé deux Syndics: en effet, lorsque Giorgio Pession fut nommé administrateur de la société Cervino Spa, à partir du 1er octobre 2008, le syndic adjoint Domenico Chatillard prit sa place. «*Je voudrais avant tout remercier ma Junte* – souligne Chatillard – *parce que pendant cette dernière législature tous les membres se sont conduits d'une manière très correcte : chacun d'entre eux a joué ponctuellement son rôle, en donnant son apport et en faisant des critiques constructives et intelligentes».* En analysant les interventions accomplies, le premier citoyen rappelle que de nombreuses œuvres publiques ont été réalisées, tandis que en ce qui concerne la variation substantielle générale d'adaptation du Plan d'Urbanisme général au Plan territorial paysager et à la loi régionale numéro 11/1998, le Conseil communal s'en est occupé dernièrement et, avant de la présenter à l'Administration régionale, il l'exposera à la population.

Dans le domaine de l'agriculture, monde dont provient Chatillard qui est président de la Coopérative Valle del Cervino depuis 27 ans, la Junte a travaillé pour la sauvegarde du territoire. «*On compte plus de vingt entreprises agricoles sur notre territoire* – commente le Syndic – *le tourisme est important pour notre pays parce qu'il produit, l'agriculture est d'autant plus fondamentale parce qu'elle maintient».*

Et, juste en discutant de tourisme, Chatillard rappelle que: «*Valtournenche a un très grand potentiel, Cervinia est un nom prestigieux qui attire les touristes. Il ne faut pas que les deux clochers divisent notre pays, mais, au contraire, ils doivent l'unir. Valtournenche est un pays unique et nous devons travailler unis pour le bien de notre commune, en laissant de côté les jalousies et les envies».*

Toujours du point de vue touristique, l'été dernière fut inauguré le nouveau parcours de golf avec 18 trous, qui a amélioré l'environnement et qui, selon le Syndic: «*représente un atout important. Ce parcours est une fleur à notre boutonnière, un atout qui permet d'amener chez nous un tourisme d'élite. Nos structures hôtelières offrent un service de très haut niveau».* «*Etre syndic* – conclut le premier citoyen – *est une mission et signifie se mettre au service de la Communauté. Pendant cette période, j'ai appris beaucoup de choses, grâce à une confrontation constante avec mes collègues, et j'ai rencontré beaucoup de gens. J'ai donc vécu, une expérience positive et j'ai décidé de me présenter à nouveau aux élections municipales du mois de mai».* Chatillard donne aussi des anticipations sur la composition de la liste, dans laquelle seront insérés des jeunes afin qu'ils puissent faire leur expérience, et fait une hypothèse sur une partie du programme: «*Pour son réaménagement, Valtournenche nécessite d'un boulevard périphérique, mais nous allons mettre ce projet dans notre programme électoral, uniquement si nous aurons la certitude qu'il pourra être réalisé dans les cinq prochaines années».*

Denis Falconieri

FAVRE GIUSEPPE
di FAVRE V. e R. S.n.c.
PREFABBRICATI IN CEMENTO E COMMERCIO MATERIALI EDILI

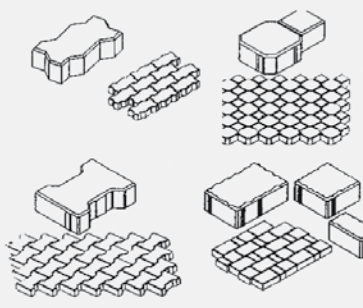

PRODUZIONE E VENDITA:
AUTOBLOCCANTI
mattoni e blocchi in CLS e ARGILLA,
tubi normali e autoportanti in CLS, colmi,
cordoli stradali, pali da vigna e recinzione,
pozzetti, vasi, fosse biologiche,
fioriere, fontane, ecc.

IMMAGINE GENERICA DI BLOCCHI DI COSTRUZIONI

Fraz. Clos, 7 - 11020 ARNAD (AO)
☎ e Fax 0125 966165 (ufficio) - ☎ 0125 966009 (abitazione)
e-mail: info@favreg.it - www.favreg.it

Le coin du dialogue

Salvatore Agostino

Cette année aussi a eu lieu la Saint-Ours qui est arrivée à sa 1010ème édition. Le rendez-vous de cette année a été marqué par l'extraordinaire présence du public. Les chiffres sont impressionnants si l'on pense que 250 000 visiteurs se sont rendus dans les rues d'Aoste.
L'inauguration de samedi à 8h00 a été guidée par l'Assesseur aux activités productives Ennio Pastoret, par le Président de la Région Augusto Rollandin et par le Syndic d'Aoste Guido Grimod.
Il y a eu durant toute la journée du 30 janvier un afflux constant et incessant de personnes.
L'aspect logistique était l'élément qui inquiétait le plus les organisateurs. 4 000 places de parking supplémentaires pour les voitures avaient été mises à disposition, 400 pour les cars et les bus et 400 pour les caravanes. Les transports publics avaient été renforcés, y compris le chemin de fer qui a enregistré presque 12 000 personnes aller-retour.
Dans la journée du 31 janvier, un nombre égal de personnes à la journée précédente a été enregistré.
Evidemment, les hôtels, les restaurants, les bars étaient complets. Les points de restauration rouges et noirs, gérés par les pro loco, ont permis de fournir des repas à beaucoup de personnes qui n'auraient pas trouvé de places dans les commerces de la ville qui ont assuré de longs horaires d'ouverture et un service de qualité aux visiteurs de la Foire.
La Veillà a contribué à prolonger la présence des gens dans la ville. La froid particulièrement fort n'a pas découragé le public qui a suivi les groupes qui se sont exhibés dans les rues et sur les places. Beaucoup de personnes ont pu se réfugier dans des caves accueillantes qui leur offraient nourritures et boissons en leur faisant vivre une expérience particulière. La Veillà est certainement un point fort et une irrésistible attraction touristique.

Qui est encore resté en ville se sera certainement étonné de voir que le matin du 1 février tout avait disparu, que les rues et les places avaient été nettoyées et que la vie avait repris son cours normal. Tout cela grâce au travail de tous ceux qui œuvrent dans l'ombre afin de rendre cette Foire possible. Une manifestation qui a été d'une grande qualité, au-delà des chiffres, par l'excellence de son organisation, et en particulier au niveau de la viabilité et cela grâce à la centrale unique, instaurée pour la première fois, qui a coordonné la circulation de manière magistrale en orientant parfaitement le trafic tant à son arrivée qu'à son départ. Les remerciements doivent donc aller aussi à toutes les forces de l'ordre et aux bureaux de l'Assessorat.
Si la Foire attire autant de personnes c'est parce que l'on y trouve une atmosphère populaire que les gens sentent proche d'eux et qui les rend curieux d'y participer et de la vivre. Nos artisans ont le pouvoir et le don de parler au public avec leurs œuvres.
Nous tous avons le devoir de défendre la Foire, une manifestation tellement ancienne que l'on pourrait presque dire qu'elle ne nous appartient plus mais qui pourra vivre et maintenir son charme à condition qu'elle ne soit pas banalisée. Nous avons entendu dire qu'elle devrait durer plus de deux jours ou bien avoir lieu uniquement durant la fin de semaine. Ce n'est pas possible et ce ne le sera jamais. Tout cela existe parce que Saint-Ours a existé, parce qu'avec lui est née cette tradition, parce que c'est grâce à son nom et durant les jours qui lui sont dédiés que se déroule la Foire.
Nous ne devons pas oublier que la Foire gardera inaltéré son charme à condition qu'elle maintienne vif son rapport entre les artisans et le public en restant une fête populaire dans laquelle l'identité, la tradition et la simplicité de nos artisans et de la Vallée d'Aoste sont toujours vivantes.

Hommages du Président Cerise et des Conseillers Impérial et Caveri

Anna Bioley et Vincent Trèves, deux grands personnages

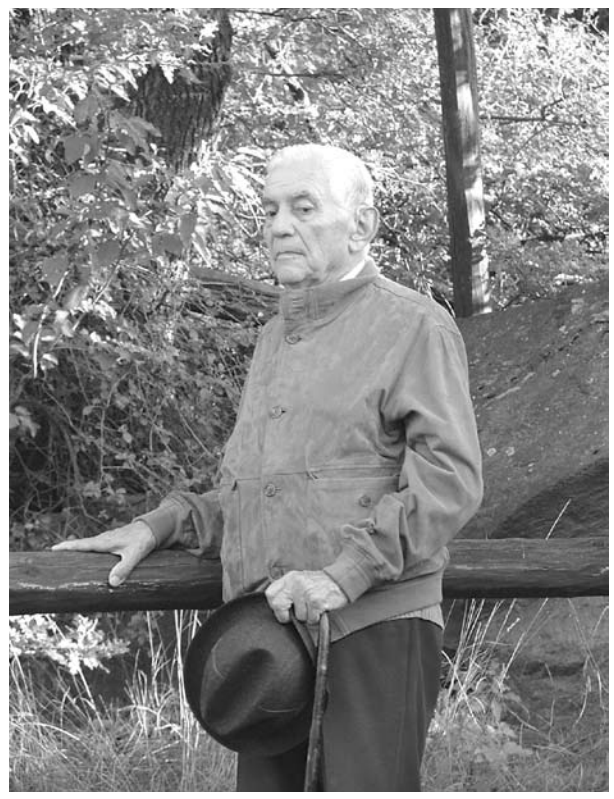

Le Président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise et les Conseillers régionaux Hélène Impérial et Luciano Caveri ont rendu un dernier hommage à Anna Bioley et Vincent Trèves, disparus récemment, à l'occasion de la séance du Conseil régional du 27 janvier dernier.
Le Président Alberto Cerise : *« Homme fort et courageux Vincent Trèves a été l'un des protagonistes de l'histoire contemporaine de la Vallée d'Aoste. Il paya de sa personne pour les idéaux d'autonomie politique, économique et culturelle de la Vallée d'Aoste, après avoir servi la cause valdôtaine tout le long de la guerre de Libération. Vincent a toujours été un homme fier de ses idées : en 1999, il nous livra un témoignage émouvant - une sorte de 'mémoire de vie' - que le Conseil de la Vallée parraina sous le titre de 'Entre l'histoire et la vie'.*
Son enseignement et son courage resteront un exemple pour les générations futures. Très active dans le domaine culturel valdôtain, Madame Bioley s'est engagée afin de valoriser les femmes dans la société, en occupant d'importantes fonctions à l'intérieur des organismes d'égalité, tels que la Conseillère régionale de l'égalité des chances et la Conférence régionale féminine, dont elle a été Président adjoint en 1987 et 1988 et Président en 1989. Anna Bioley était le témoin d'un fort engagement en faveur des femmes et de l'affirmation de leurs droits, ainsi que de l'essor de l'égalité des chances entre hommes et femmes. »
La Conseillère Hélène Impérial : « Je souhaiterais rappeler encore Madame Anna Bioley. Le Président Cerise nous a déjà parlé de ses actions et de son engagement politique dans la société. Je voudrais souligner en particulier son humanisme, son enthousiasme, sa passion qui l'ont amenée à s'engager courageusement tout en étant malade en faveur des jeunes, de la société en général et de la condition féminine en particulier. Je voudrais adresser à son mari Claudio, à ses filles Chantal et Aline, nos sentiments de participation à leur douleur. »
Le Conseiller Luciano Caveri : « Il faut souligner l'extraordinaire personnalité de Vincent Trèves, comme vous l'avez déjà fait monsieur le Président, et je voudrais ajouter quelques éléments. Tout d'abord le paradoxe. Vincent Trèves s'est battu contre le fascisme, ce fut un enfant de fortune qui avait vécu en affrontant beaucoup de difficultés les premières années de sa vie, dans une famille simple. Cela démontre ce qu'était la Jeune Vallée d'Aoste, c'est-à-dire un mouvement reprenant les différentes souches de la société valdôtaine. Il avait été touché par un article du code pénal qui parlait de l'attentat contre l'unité d'Italie, et une déclaration d'ordre politique l'avait amené en prison pendant des années avec un procès et avec un ensemble d'événements dramatiques pour la vie d'un homme. Mais il était resté tel quel, avec ses idées, avec ses espoirs qui étaient ceux d'une génération tout entière. Il m'avait raconté un épisode de sa vie qui était pour lui particulièrement touchant, émouvant. C'était quelques jours après la libération et il se trouvait sur la frontière suisse. Un soldat suisse avait mis le drapeau valdôtain sur la frontière. Pour lui, après une longue Résistance, c'était un symbole important, significatif pour le futur de notre Vallée. Peut-être que l'autonomie qui s'est réalisée n'était pas celle espérée par la génération de Vincent Trèves. Quand je lui avais téléphoné pour lui dire qu'il avait été choisi comme Chevalier de l'Autonomie, il était ému car pour lui qui avait beaucoup souffert de certaines incompréhensions, le fait de devenir une personnalité grâce à une loi votée par ce Conseil était quelque chose d'important. J'ai l'impression que la perte progressive des témoins et protagonistes de l'Histoire contemporaine dans les moments les plus difficiles comme Vincent Trèves est une chose naturelle bien sûr mais il s'agit d'une perte énorme pour les nouvelles générations. Nous avons eu la chance de connaître ces personnalités, de les connaître à travers leurs paroles, nous avons entendu Vincent plusieurs fois à l'occasion de discours officiels. Je me rappelle d'une manifestation à Ussel au cours de laquelle il avait rappelé l'ensemble des personnalités et l'esprit qui était à la base de la Jeune Vallée d'Aoste. Nous avons eu la chance de connaître des personnalités de ce genre et c'est donc maintenant à nous d'être exemplaires dans la défense des idéaux qui ont été vécus par ces générations. »

Solidarité au peuple kurde

Au cours de sa dernière séance, le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution sur la solidarité à l'égard du peuple kurde suite à la reprise de la persécution ethnique par les autorités turques et qui « *condamne fermement la persécution ethnique en cours de la part des autorités turques à l'égard du peuple kurde ; manifeste sa volonté de renforcer par des initiatives concrètes sa solidarité à l'égard du peuple kurde, en établissant des conditions pour une coopération plus étroite avec les municipalités kurdes et en sollicitant la disponibilité des autorités italiennes à reconnaître le droit d'asile aux ressortissants persécutés ; souligne l'obligation pour la Turquie de respecter le peuple kurde - et les autres minorités nationales, comme les arméniens - comme une des conditions préalables nécessaires pour l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.* »